

Communiqué de presse

Le cap des 180'000 habitant-e-s est franchi

À fin 2025, pour la cinquième année consécutive, la population du Canton de Neuchâtel a augmenté. Cette progression a été enregistrée dans l'ensemble des régions et dans 17 des 24 communes. L'accroissement total de la population se monte à 853 personnes en une année. Au 31 décembre dernier, la population résidante s'établissait ainsi à 180'302 personnes ; pour la première fois dans l'histoire du canton, elle dépasse ainsi les 180'000 habitants.

Les résultats du recensement montrent que, durant l'année 2025, la population résidante permanente du Canton de Neuchâtel a connu une augmentation de 853 personnes, passant de 179'449 habitant-e-s à fin 2024 à 180'302 une année plus tard. Cette hausse représente une progression de 0,48%.

Le nombre de ressortissant-e-s étranger-ère-s augmente de 703 personnes (+1,45%) alors que les effectifs de la population suisse sont en hausse de 150 habitant-e-s (+0,11%). Parmi la population étrangère du canton et en termes absolus, le nombre de ressortissant-e-s français-e-s (10'907) se rapproche de celui des Portugais-e-s (12'185), qui reste encore la nationalité la plus représentée.

En ce qui concerne les évolutions constatées en une année, en termes de nationalités, la hausse du nombre de Français-e-s (+546) devance celle du nombre de personnes de nationalité ukrainienne (+115) et espagnole (+52). Une diminution des personnes de nationalité portugaise (-101) ainsi que des ressortissant-e-s italien-ne-s (-100) est observée. L'augmentation du nombre de ressortissant-e-s français-e-s est particulièrement marquée dans le Val-de-Travers (+11,74%) et dans les Montagnes (+7,98%).

Pour ce qui concerne le nombre de personnes possédant un permis de séjour, ce sont celles qui sont au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) qui présentent la plus forte augmentation (+868). Les titulaires d'un permis d'établissement (permis C) restent les plus nombreux-s-e-s parmi la population (30'940), mais leur nombre diminue (-192). Il en va de même pour les personnes au bénéfice d'un permis de courte durée (permis L : -59), celles possédant une admission provisoire (permis F : -13) et les requérant-e-s d'asile (permis N : -12). S'agissant des titulaires d'un permis de « personne à protéger » (permis S), ils présentent une hausse de 111 personnes.

Les quatre régions du canton connaissent une croissance démographique. La plus forte hausse est constatée dans la région du Littoral (+530 / +0,54%), suivie par les Montagnes neuchâteloises (+271 / +0,51%), le Val-de-Travers (+29 / +0,25%) et le Val-de-Ruz (+23 / +0,13%).

Au niveau local, 17 communes voient leur population augmenter, six présentent une baisse démographique et une est en stagnation. En nombre de personnes, c'est La Chaux-de-Fonds qui comptabilise la plus forte hausse (+277). Elle devance la Ville de Neuchâtel (+150) et La Grande Béroche (+133).

En termes relatifs, les croissances les plus marquées sont constatées à Lignières (+3,96%) et Cressier (+3,45%), tandis que Les Planchettes (-6,50%) et La Brévine (-1,60%) affichent les plus fortes baisses.

Retrouvez les statistiques détaillées sur le Portail statistique <https://stat.ne.ch> et sur www.ne.ch/stat

Annexe : les chiffres-clés du recensement cantonal de la population 2025

Contacts :

Frédéric Mairy, conseiller d'État, chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS), tél. 032 889 64 00 ;

Gérard Geiser, chef du service cantonal de statistique, tél. 032 889 68 22 ;

Roland Nötzel, délégué à la domiciliation, tél. 032 889 48 02.

Neuchâtel, le 5 février 2026